

La *conicine* a-t-elle toutes les propriétés de la ciguë ? On s'est trop empressé de l'affirmer, et des réserves sur ce point sont prudentes. (Voy. Casaubon, *de la Conicine*; Paris, 1868.) Si l'on voulait essayer de la conicine comme moyen résolutif, on pourrait s'en tenir aux formules de Frommüller [166].

§ 6. — Strychniques

Les strychniques ne semblent sans doute pas avoir la même électivité d'action sur les lymphatiques que les agents que nous venons de passer en revue, et j'admets plus volontiers que leurs effets se rapprochent des toniques qui, stimulant le rythme de toutes les fonctions, entraînent le système lymphatique, comme tous les autres, dans cette sorte de suractivité. Il ne répugne pas, cependant, d'admettre que les strychniques puissent augmenter l'énergie des parois contractiles des lymphatiques et favoriser ainsi la progression du liquide qui les traverse. On est disposé à admettre cette interprétation en présence des résultats obtenus par Teissier (de Lyon) par l'emploi de la noix vomique dans les hydropisies asthéniques. Suivant ce clinicien distingué, on aurait dans ce médicament un moyen très-puissant pour réveiller la vitalité des séreuses et des lymphatiques et pour activer par suite la résorption des épanchements. Ce médecin, qui s'est occupé avec une sorte de prédilection du traitement des hydropisies, a publié en 1851, dans la *Gazette médicale de Lyon*, un mémoire intéressant sur le traitement des hydropisies asthéniques par les préparations de noix vomique. Voici les conclusions de son travail :

1° Les préparations de noix vomique peuvent être administrées utilement dans les cas d'hydropisie asthénique, c'est-à-dire qui se compliquent d'un état de débilité générale, comme par exemple celle qui survient à la suite de longues maladies ou chez des individus soumis à une alimentation mauvaise et insuffisante, et qu'il faut distinguer des hydropisies passives ou mécaniques, c'est-à-dire résultant d'une compression veineuse.

2° On peut prescrire avec avantage la noix vomique dans les cas d'hydropisies suites d'anciennes fièvres intermittentes, alors

ces extraits, sont faibles. L'élévation progressive, en observant les effets produits, offre d'ailleurs toute sécurité. Une *pommade à l'extrait de ciguë* (au quart), l'*emplâtre de ciguë* du Codex, contenant de la gomme ammoniacale, de l'huile de ciguë (préparée avec 2 parties d'huile d'olive et 1 partie de feuilles de ciguë) et les *suc des feuilles vertes de ciguë*, constituent des préparations usuelles pour l'usage externe.

que les malades sont arrivés à une espèce d'état cachectique et quand les préparations de quinquina ont cessé d'être efficaces.

3° Elle peut rendre quelques services quand l'hydropisie est liée à un état d'anémie ou de chlorose, alors que le fer a épuisé sa puissance curative, comme on le voit assez souvent.

4° Les préparations de noix vomique doivent être formellement prosrites dans tous les cas d'hydropisie active, surtout dans ceux qui sont compliqués de phéthrore.

5° Les bons effets de la noix vomique, dans les hydropisies asthéniques, dépendent probablement de ce qu'elle active les fonctions de l'estomac, excite les contractions musculaires des intestins, favorise ainsi la circulation abdominale et, par suite, l'absorption générale, l'assimilation et la nutrition. Ils tiennent probablement encore à ce qu'elle stimule directement, par l'intermédiaire du système nerveux, l'énergie des agents de l'absorption, c'est-à-dire les capillaires veineux et les vaisseaux lymphatiques. Sous ce double rapport, elle peut être plus utile que le quinquina et le fer.»

Cette théorie du mode d'action de la noix vomique, dans les hydropisies asthéniques, est à coup sûr discutable ; mais les quatre observations apportées par Teissier, à l'appui de sa manière de voir, sont démonstratives et doivent appeler l'attention sur ce moyen. Notre confrère se sert de l'extrait alcoolique, qu'il administre à la dose de 25 milligr. par jour. Il va sans dire qu'on peut l'associer, au besoin, à d'autres toniques : gentiane, quinquina, fer.

Un médecin américain, le docteur Mac Kie, a fait ressortir récemment tout le parti qu'on peut tirer de la strychnine comme moyen de guérison de l'ascite après des ponctions successives. Il cite un cas où, la ponction ayant été pratiquée 12 fois, on recourut à la strychnine : dès lors on put rester sept semaines sans recourir de nouveau au trocart. On cessa la strychnine : il fallut ponctionner à plus courts intervalles. On la reprit, et la guérison dura depuis onze mois quand l'observation fut publiée. (*American Journal of the medical sciences*, 1877.) C'est vraisemblablement en stimulant l'activité absorbante du péritoine que la strychnine a réussi dans ce cas, bien qu'il faille faire la part de la stimulation générale due à ce médicament, et qui a pu mettre le sang dans des conditions défavorables à la reproduction d'un épanchement séreux [28].

ARTICLE II. — STIMULANTS LYMPHATIQUES LOCAUX, OU RÉSOLUTIFS

Il n'est pas permis, à mon avis, de confondre aujourd'hui sous

le nom de *résolutifs*, comme on le faisait autrefois, les moyens si divers qui, appliqués aux tissus engorgés chroniquement ou dans le voisinage des séreuses en état d'hypercrinie, provoquent la résorption des épanchements interstitiels ou cavitaires. Les *résolutifs*, dans le sens que je propose de donner à ce mot, ne contiennent donc que des stimulants agissant d'une façon plus ou moins élective sur les vaisseaux blancs de la partie sur laquelle on les applique. 1° Le calorique employé topiquement; 2° les iodiques; 3° les bromiques; 4° les mercuriaux; 5° le sel marin et les eaux-mères des salines; 6° la ciguë; 7° la gomme ammoniacque; 8° le safran, sont les plus usuels de ces agents de résolution ou de résorption locale.

§ I. — Calorique

La cautérisation dite *objective*, dans laquelle on approche des tissus des objets chargés de calorique, non pas pour les détruire, mais pour exercer sur eux une stimulation plus ou moins énergique, était jadis un moyen de résolution très-employé. Faure et Percy en ont fait ressortir tous les avantages. Ils appliquaient ce moyen, non pas seulement pour modifier la surface des ulcères de mauvaise nature ou atoniques, mais encore pour résoudre les engorgements froids et indolents⁽¹⁾.

Les *bains de sable* chauffé par le soleil, ou les *sachets de sable chaud*, ne sont que des moyens de caléfaction locale. Trousseau a remis en lumière, il y a une trentaine d'années, le parti qu'on en peut tirer dans le traitement des arthrites chroniques, et il a pu constater que les arthrites puerpérales, les plus graves et les plus rebelles de toutes, s'accommodent très-bien de ce moyen. Le *Bulletin de thérapeutique* a relaté, en 1847 (t. XXXIII, p. 238), le fait intéressant d'une femme accouchée depuis trois mois, qui dut à ce moyen la guérison d'une arthrite de l'articulation scapulo-humérale rebelle aux autres moyens. Trousseau a fait remarquer que, dès que la résolution commence à se produire, elle marche avec une grande rapidité⁽²⁾.

(¹) 420. Percy faisait chauffer à blanc un cautère nummulaire et l'approchait à cinq ou six pouces de la partie, en le mouvant de façon à ne pas concentrer l'action de la chaleur sur un seul point. La mesure était indiquée par la sensation, qui ne devait pas aller jusqu'à la brûlure. (Voy. *Dict. des sc. méd.*, 1812, t. III, p. 510.)

(²) 421. Trousseau conseille de maintenir en permanence sur l'articulation malade des sachets pleins de sable ordinaire, chauffé à 45 ou 50°. Il faut que les malades aient un certain effort à faire pour supporter la température de ces sachets. On les renouvelle quatre à cinq fois par jour.

Tout récemment, le docteur Bergeret (de Saint-Étienne) a fait ressortir l'extrême utilité des applications de sachets de sable chaud pour provoquer la résorption des épanchements articulaires dans les hydarthroses: il recouvre l'articulation d'une couche épaisse de ouate; il applique sur celle-ci un sachet de deux ou trois litres de sable fin très-chaud, et par-dessus une enveloppe de laine. L'épanchement disparaît souvent au bout de peu de jours, après des sueurs locales abondantes. (Bergeret (de Saint-Étienne), *Traitement de l'hydarthrose par l'application continue de sachets de sable très-chaud*, in *Journal de thérap.*, t. I, p. 331.)

Le procédé dit *de la brique chaude*, pour amener la résolution des bubons vénériens, a été longtemps classique dans les hôpitaux de la marine. Huillet a signalé dernièrement ses avantages; la compression est certainement pour quelque chose dans cette résolution, mais l'action stimulante de la chaleur sur les ganglions doit aussi revendiquer sa part dans ce résultat heureux⁽¹⁾.

La chaleur solaire, dirigée sur la partie malade, constitue un agent de stimulation résolutive, dans lequel il faut, bien entendu, faire une certaine part à la lumière à côté du calorique.

§ 2. — Iodiques

Il serait oiseux de faire ressortir les propriétés résolutes locales des *iodiques*; c'est surtout à ce titre que ces médicaments sont employés. Le nombre des pommades iodées est immense, et ces préparations ont sans doute été multipliées au delà de ce que réclamaient les besoins de la pratique⁽²⁾.

L'iode peut aussi être porté dans l'épaisseur de la tumeur par électrolyse. J'ai indiqué plus haut le mode d'application de ce moyen (Voy. p. 321).

(¹) 422. Voici comment s'emploie ce moyen: une fois l'inflammation abattue par les sangsues, les émoullients, les bains tièdes, le traitement antiphlogistique en un mot, on applique sur l'engorgement une brique chaude, avec la précaution de faire matin et soir une onction avec une pommade mercurielle ou iodurée. La brique doit avoir 4 centim. d'épaisseur sur 10 à 12 de largeur; on la fait fortement chauffer et on l'applique à nu sur la tumeur. Au bout de trois ou quatre heures, on la remplace par une autre. Le traitement dure de 25 à 30 jours.

(²) 423. La *pommade iodurée* contient de 2 à 4 gram. d'iodure de potassium pour 30 gram. d'axonge benzoïnée.

La *pommade d'iodure de potassium ioduré* se prépare avec 4 gram. d'iodure de potassium, 1 gram. d'iode, 10 gram. d'eau et 30 gram. d'axonge.

La *pommade d'iodure de plomb* contient de 4 à 8 gram. de ce sel pour 30 gram. d'axonge.